



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE
ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT



Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise
Agricole (LaGREA)

*Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement
(J_GRAD)*



ISSN : 1840-9962

N°002, décembre 2025

Volume 6

Disponible en ligne sur :

URL : <http://j-grad.org/accueil/>

Mail pour soumission d'article : jgradinfos@gmail.com

INDEXATIONS INTERNATIONALES

<https://zenodo.org/records/11547666>

DOI [10.5281/zenodo.11561806](https://doi.org/10.5281/zenodo.11561806)

Image URL : <https://zenodo.org/badge/DOI/10.5281/zenodo.11561806.svg>

Target URL: <https://doi.org/10.5281/zenodo.11561806>

The journal is indexed in:

SJIFactor.com : SJIF 2025 : **6.621**

[sjifactor](#)

Area: [Multidisciplinary](#)
Evaluated version: online

Previous evaluation SJIF	
2024:	5.072
2023:	3.599
2022:	3.721
2021:	3.686

J_GRAD visible sur :

- [Google scholar](#)
- [academia.edu](#)
- [issuu](#)
- [orcid](#)
-

COMITE DE PUBLICATION

- Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE
Rédacteur en Chef : Professeur Bernard FANGNON
Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)
SINSIN Brice (UAC, Bénin)
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso)
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire)
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin)
OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo)
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France)
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)

TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo)
SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
OGOUWALE Euloge (UAC, Bénin)
HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)
CLEDJO Placide (UAC, Bénin)
CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France)
OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)
ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)
KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)
YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin)

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOU Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouraïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), ETENE Cyr Gervais (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAOUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME Georges (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAK, Bénin), KOUMASSI Dègla Hervé (UAC, Bénin), ALI Rachad Kolamolé (UAC, Bénin), TOGBE Codjo Timothée (UAC, Bénin), KADJEGBIN Roméo (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin), BOGNONKPE Laurence Nadine (UAC, Bénin), (UAC, Bénin) ADJAKPA Tchékpo Théodore(UAC, Bénin) ; DOVONOU Flavien Edia (UAC, Bénin), SODJI Jean (UAC, Bénin), AZIAN Déhalé Donatien, SAVI Emmanuel (UAC, Bénin) (UAC, Bénin), AWO Dieudonné (UAC, Bénin).

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N° 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE		
N°	TITRES	Pages
1	ONIDJE Adjiwo Pascaline Constance Bénédicte ; GNIMADI Codjo Clément, OGUIDI Babatundé Eugène, YABI Ibouraïma : <i>Durabilité économique des exploitations de la tomate dans la commune de Kpomassè au sud-ouest du Bénin</i>	4-18
2	DOSSA Alfred Bothé Kpadé : <i>Estimation monétaire du coût d'adoption des techniques de conservation des sols agricoles dans les communes de Lalo et de Toviklin au Bénin</i>	17-37
3	KOUASSI Dèglia Hervé : <i>Impacts des risques hydroclimatiques sur les cultures d'igname et de riz dans l'arrondissement de Ouédémè (Bénin)</i>	38-54
4	DEMBÉLÉ Arouna, CAMARA Fatoumata, SIDIBÉ Samba Mamadou : <i>Paysans et production céréalière dans l'ex-cercle de kita (Rép du Mali)</i>	55-67
5	MARICO Mamadou, TESSOUGUE Moussa Dit Martin : <i>Gestion décentralisée des réseaux d'adduction d'eau potable dans la commune rurale de Baguinéda camp au mali : réalisations et perspectives</i>	68-83
6	AÏGLO Jean-Luc Ahotongnon, MAGNON Zountchégbé Yves, EFIO Sylvain, TOSSOU Rigobert Cocou : <i>Perceptions paysannes des contraintes foncières dans les communes de Zè et Allada au Sud-Bénin.</i>	84-100
7	YEO Nalourou Philippe René : <i>Diversité des pratiques de leadership et développement local : étude de la commune de Gohitafla dans la région de la Marahoué</i>	101-119
8	HAZOUNME Segbegnon Florent, AKINDELE Akibou Abaniche : <i>Implications socio-sanitaires des migrations climatiques dans le doublet communal Aguegues-Dangbo dans la basse vallée de l'Ouémé</i>	120-132
9	KABA Moussa : <i>Gestion foncière rurale entre pressions démographiques, pratiques coutumières et nouvelles régulations dans la Préfecture de Kankan, République de Guinée</i>	133-146
10	Djibrirou Daoudad BA, LABALY TOURE, MOUSSA SOW, HABIBATOU IBRAHIMA THIAM et AMADOU TIDIANE THIAM : <i>Variabilité climatique et productivité agricole dans le Département de Fatick, bassin arachidier du sénégal</i>	147-163
11	TCHAO Esohanam Jean : <i>Ethnobotanique et vulnérabilité des populations de Parkia biglobosa (néré) en pays Kabyè au Nord -Togo</i>	164-186
12	KOUADIO N'guessan Théodore, AGOUALE Yao Julien, TRAORE Zié Doklo : <i>Conflits fonciers et dynamique du couvert végétal de la forêt classée d'Ahua dans le département de Dimbokro en côte d'ivoire</i>	187-198
13	KOFFI KONAN NORBERT : <i>Agriculture intra-urbaine et sécurité alimentaire à Boundiali (nord-ouest de la côte d'ivoire)</i>	199-216
14	YEO NOGODJI Jean, KOFFI KOUAKOU Evrard, DJAKO Arsène : <i>Situation alimentaire des ménages d'agriculteurs dans la région du, n'zi au sud est de la côte d'ivoire</i>	217-228
15	KODJA Domiho Japhet, ASSOGBA Geo Warren Pedro Dossou, DOSSOU YOVO Serge, ADIGBEGNON Marcel, AMOUSSOU Ernest, YABI Ibouraïma, HOUNDENOU Constant : <i>Vulnérabilité des zones humides aux extrêmes hydroclimatiques dans la commune de So-Ava</i>	229-250

16	TAPE Achille Roger : Commercialisation de l'igname et réduction de la pauvreté dans le département de Dabakala (nord de la côte d'Ivoire)	251-263
17	Flavien Edia DOVONOU, Ousmane BOUKARI, Gabin KPEKEREKOU Noudéhouénou Wilfrid ATCHICHOE, Marcel KINDOHO, Barthelemy DANSOU : Variation spatio-temporelle de la qualité de l'eau et des sédiments du Lac Sélé (sud-Bénin)	264-279
18	DOGNON Elavagnon Dorothée : La représentation de la biodiversité dans les films de fiction africains : vers une prise de conscience du développement durable	280-297
19	DIARRA SEYDOU ; YAPI ATSE CALVIN ; BIEU ZOH YAPO SYLVERE CEDRIC : Croissance urbaine et incidence sur la conservation foncière à Bingerville - côte d'Ivoire	398-310
20	Rosath Hénoch GNANGA, Bernadette SABI LOLO ILOU ; Ludvine Esther GOUMABOU et Donald AKOUTEY : Valorisation du digestat issus du biodigesteur dans la production maraîchère à Abomey Calavi : cas du Basilic africain (<i>Capsicum baccatum</i>)	311-321
21	TCHEWLOU Akomègnon Zola Nestor, OGOUWALE Romaric, AHOMADIKPOHOU Louis, AKINDELE Akibou, HOUNKANRIN Barnabé, YABI Ibouraïma : Vulnérabilité de la production vivrière à la variabilité pluviométrique dans la commune de Dogbo (Bénin, Afrique de l'ouest)	322-337
22	QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpégnou, DOSSOU GUEDEGBE Odile V. SABO Denis : Planification spatiale et enjeux de développement dans l'arrondissement de Golo-Djigbé (commune d'Abomey-Calavi)	338-354
23	KEGUEL SALOMON : Croissance démographique et transformation de l'espace agricole dans le Département de Kouh-Est au Lézgona Oriental (Tchad)	355-367
24	KOUHOUNDJI Naboua Abdelkader : Cartographie des risques d'érosion pluviale dans la commune de Toviklin au Bénin	368-387
25	ABDEL-AZIZ Moussa Issa : Dynamique urbaine et conflits fonciers dans la ville de N'Djamena (Tchad)	388-402
26	GBENOU Pascal : Adoption du système de riziculture intensive (SRI) en Afrique de l'ouest : état des lieux, obstacles et perspectives	403-413
27	Lucette M'bawi Bayema EHOUINSOU ; Benoît SOSSOU KOFFI ; Moussa GIBIGAYE, Esperance Judith AZANDÉGBÉ V. ; Abdou Madjidou Maman TONDRO : Etat des lieux des principaux acteurs intervenant dans la mobilité des populations et des animaux dans les régions frontalières de l'ouest du département des collines au Bénin	414-423

COMMERCIALISATION DE L'IGNAME ET REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LE DEPARTEMENT DE DABAKALA (NORD DE LA COTE D'IVOIRE)

YAM MARKETING AND POVERTY REDUCTION IN THE DABAKALA DEPARTMENT (NORTH OF IVORY COAST)

TAPE ACHILLE ROGER

Assistant, Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales (LAVSE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire, Email : achillerogetap@gmail.com

Auteur Correspondant : TAPE Achille Roger Email : achillerogetap@gmail.com

Reçu le 29/09/2025 ; Evalué le 24/10/2025 ; Accepté le 15 novembre 2025

Résumé

En Côte d'Ivoire, la culture de l'igname fait partie des principales cultures vivrières. Dans le département de Dabakala, elle constitue une source importante de revenu et de sécurité alimentaire pour les populations locales. La production de l'igname est aujourd'hui perçue comme une économie de marché. Cette étude vise à analyser les revenus tirés de la vente de l'igname dans la réduction de la pauvreté dans le département de Dabakala. La méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude est celle de boule de neige suivie d'analyses de données secondaires. La collecte des données secondaires a permis de consulter une diversité de documents et d'ouvrages sur la commercialisation de l'igname. Les travaux de terrain ont permis d'interroger 300 personnes réparties comme suit : 100 producteurs commerçants et 200 commerçants dans dix localités reparties dans cinq sous-préfectures du département de Dabakala ainsi qu'un entretien avec les responsables de l'OCPV de Dabakala. Les résultats de l'étude montrent que le département de Dabakala dispose de plusieurs pôles marchands avec une typologie d'acteurs commerciaux variés. Le compte d'exploitation sur les principales variétés cultivées à l'hectare en revenu net pour le producteur pendant une année est de 640 000 FCFA pour le Krenglè, le Kponan 440 000 FCFA. Au bas de l'échelle des revenus c'est le Florido qui boucle la marche avec 240 000 FCFA. Quant aux revenus des grossistes et les demi-grossistes, les revenus nets après la vente de 10 tonnes pour les ignames de variétés Kponan ou Florido sont respectivement de 850 000 FCFA et de 350 000 FCFA. L'ensemble de ces revenus permet aux commerçants d'igname de se soustraire de la pauvreté en subvenant à leurs besoins de santé, de nourriture, à réaliser des biens immobiliers et à scolariser leurs enfants.

Mots Clés : Département de Dabakala, Commercialisation, Ignane, Réduction de la pauvreté

Abstract

In Ivory Coast, Yam cultivation is one of the main food crops. In the Dabakala department, it constitutes an important source of income and food security for local populations. From a subsistence economy, Yam production is now a market economy. This study aims to analyze the income from the sale of Yam in poverty reduction in the Dabakala department. The methodology used in this study is snowballing followed by secondary data analysis and fieldwork. The collection of secondary data made it possible to consult a variety of documents and books on the subject of Yam marketing. The fieldwork allowed 300 people to be interviewed, divided as follows: 100 producer-traders and 200 traders in ten localities spread across five sub-prefectures of the Dabakala department, as well as an interview with the officials of the OCPV of Dabakala. The results of the study showed that the Dabakala department is an area with high Yam production, it has several market centers with a varied typology of commercial actors. The operating account on the main varieties cultivated per hectare in net income for the producer is (1147, 98 dollar) for Krenglè, Kponan (789, 24 dollar) at the bottom of the income scale it is Florido which completes the march (429, 29 dollar). As for the income of wholesalers and semi-wholesalers, the net income after the sale of 10 tons of Kponan or Florido yams is respectively (1520, 39 dollar) and (627, 80 dollar). All of this income allows them to escape poverty by meeting their needs such as children's schooling, health, food and real estate development.

Keywords: Department Dabakala, Marketing, Yam, Poverty Reduction

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire connaît une croissance démographique significative depuis quelques décennies. Sa population est passée de 10 815 694 habitants en 1998 et 22 671 331 habitants en 2014 aujourd'hui estimée à 29 389 150 habitants selon les (RGPH, 1998, 2014, 2021). Cette augmentation de la population est plus remarquée dans les zones urbaines avec une population qui représente 52,5% de l'effectif total (PND, 2021-2025, p. 14). Face à cette situation, l'Etat ivoirien va mettre un accent sur l'agriculture à l'effet de la hisser à une place stratégique. Le Gouvernement entend maintenir le taux de croissance annuel moyen des productions agricoles à 7,5% sur la période 2021-2025 et améliorer le taux d'accroissement des rendements des cinq (05) principales cultures vivrières dont l'igname (PND, 2021-2025, p. 20). Les productions de l'igname au niveau national ont connu une augmentation. Elles sont estimées à 7 932 872 tonnes en 2021 et à 9 463 339 tonnes en 2025 (PND, 2021-2025, p. 24). La dynamique des productions sera destinée au ravitaillement des populations. Pour les besoins alimentaires, les centres urbains de la Côte d'Ivoire demeurent les principaux lieux d'importation et de consommation des produits agricoles ruraux notamment l'igname. Selon la Banque Mondiale, (2019, p. 25), l'agriculture en Côte d'Ivoire procure un emploi à 51,2 % des ménages. Malgré sa forte contribution à l'économie nationale, la population rurale est de plus en plus pauvre avec un taux de pauvreté de 62,5% (FMI, 2009, p.37). Le département de Dabakala, situé dans la région du Hambol n'échappe pas à la pauvreté de plus en plus croissante au sein des populations. Face à cette pauvreté, la résilience des populations sera portée vers la commercialisation de l'igname produite à l'échelle du pays et même à l'étranger. La résilience communautaire est un processus activé par la survenue de chocs ou d'un environnement de vulnérabilité socioéconomique (KOFFI. G. R. Yoboué, 2025, p. 10).

Cette étude vise à montrer la typologie des acteurs de la vente de l'igname dans le département de Dabakala, et d'analyser la rentabilité financière de la commercialisation de l'igname dans la réduction de la pauvreté dans le département de Dabakala.

I. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

1.1. Présentation du cadre spatial de l'étude

Le département de Dabakala est situé dans la région du Hambol au Nord de la Côte d'Ivoire (figure 1). Il est constitué de la sous-préfecture de Boniérédougou, Bassawa, Dabakala, Foumbolo, Satama sokoura, Satama sokoro, Sokala-sobara, Niéméné, Yaossédougou et Tendene Bamarasso. Le département de Dabakala est situé à environ 135 Km de la deuxième grande ville du pays, Bouaké. Dabakala est situé à 477 Km d'Abidjan la capitale économique de la Côte d'Ivoire et à 241 km de Yamoussoukro la capitale politique. Le département est limité au Sud par le département de Bouaké, à l'Ouest par celui de Katiola, à l'Est par ceux de Bondoukou et Bouna et au Nord par la sous-préfecture de Kong. Du Nord au Sud, la végétation est de type savane arborée à savane boisée sévèrement dégradée à cause des feux de brousse qui parcourent la zone en saison sèche. La zone d'étude a une superficie de 9670 km² et une population de 254 430 habitants répartie entre 132 802 hommes et 121 628 femmes (RGPH, 2021). (Figure 1)

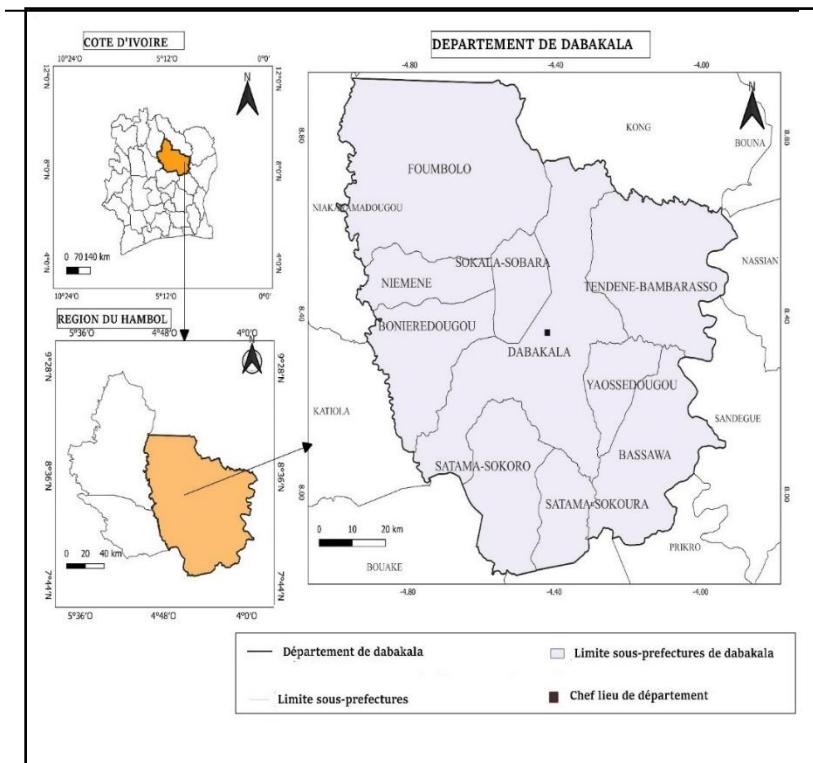


Figure 1 : Localisation du département de Dabakala

Source : CNTIG, 2014

Auteur : TAPE Achille, 2025

1.2. La mobilisation des données

Dans cette étude, plusieurs données ont été mobilisées. La collecte des données secondaires a consisté à consulter une diversité de documents et d'ouvrages abordant la commercialisation des produits agricoles en général et particulièrement celle de l'igname. Les documents consultés ont permis de circonscrire le sujet et de mieux s'orienter dans la rédaction du travail. Au niveau de l'enquête primaire, le personnel de l'office d'aide à la commercialisation (OCPV) a été interrogé ainsi que les responsables des commerçants et les producteurs. Le choix de l'échantillonnage des commerçants, et producteurs a été fait par boule de neige sur la base d'une ancienneté dans le commerce de l'igname, et des quantités de ventes. Ces critères ont surtout permis de comprendre l'organisation des circuits de commercialisation à travers l'organisation régionale des marchés. Sont appelé anciens commerçants, ceux qui ont plus de 10 ans dans l'activité. Les commerçants dont les activités datent de moins de 10 ans ont été interrogés dans le but de connaître les motivations récentes de leurs adhésions à cette activité. Les quantités commercialisées ont permis de faire la différence entre commerçants grossistes, demi -grossistes et détaillants. Les grossistes, sont tous ceux qui arrivent à vendre en moyenne 30 tonnes d'igname par semaine Et les demi-grossistes environ 10 tonnes la semaine. Les détaillants sont ceux dont l'activité principale consiste en la vente par tas ou en kilogramme. Le caractère informel de l'activité commerciale a rendu difficile l'obtention des chiffres exacts de cette activité. En somme, 200 commerçants et 100 producteurs commerçants ont été interrogés toute l'enquête a été faite dans l'outil KoboCollect.

Pour ce qui concerne les localités enquêtées, le choix a été fait sur la base du niveau de production de l'igname. (Tableau I).

Tableau I : Effectifs des personnes enquêtées par localité

Localités enquêtées	Effectifs des personnes enquêtées			
	Producteurs Commerçants	Commerçants grossistes	Commerçants demi-grossistes	Commerçants Détaillants
Boniérédougou	20	15	15	10
Bassawa	20	15	15	10
Dabakala	20	15	15	10
Foumbolo	20	15	15	10
Tendene Bambarasso	20	15	15	10
Total	100	75	75	50
Total général		300		

Source : Nos enquêtes de terrains, 2025

1.3. Le traitement des données

Les informations du terrain ont été retranscrites dans différents logiciels pour le traitement tels que : les logiciels IBM SPSS Statistics.20, Excel 2013, le logiciel QGIS 2.18 et le logiciel Word 2013. Tous ces logiciels ont eu chacun un rôle dans le traitement des données (tableau II).

Le tableau II : présente des logiciels et leurs rôles de chaque logiciel

Logiciels	Utilisation
QGIS 2.18	Confectionner les cartes
Word 2013	Saisir des textes
IBM SPSS Statistics.20 et Excel 2013	Ces logiciels ont permis le traitement statistique de des données en graphique et tableaux.

2. Résultats

2.1. Les zones de productions, premier niveau de commercialisation de l'igname

Le département de Dabakala compte de nombreuses zones de productions. Ces zones constituent des marchés spontanés de vente de l'igname. Elles se situent dans les champs et se singularisent par la forme de vente bord champ. La figure 2 montre la répartition des zones de productions de l'igname.

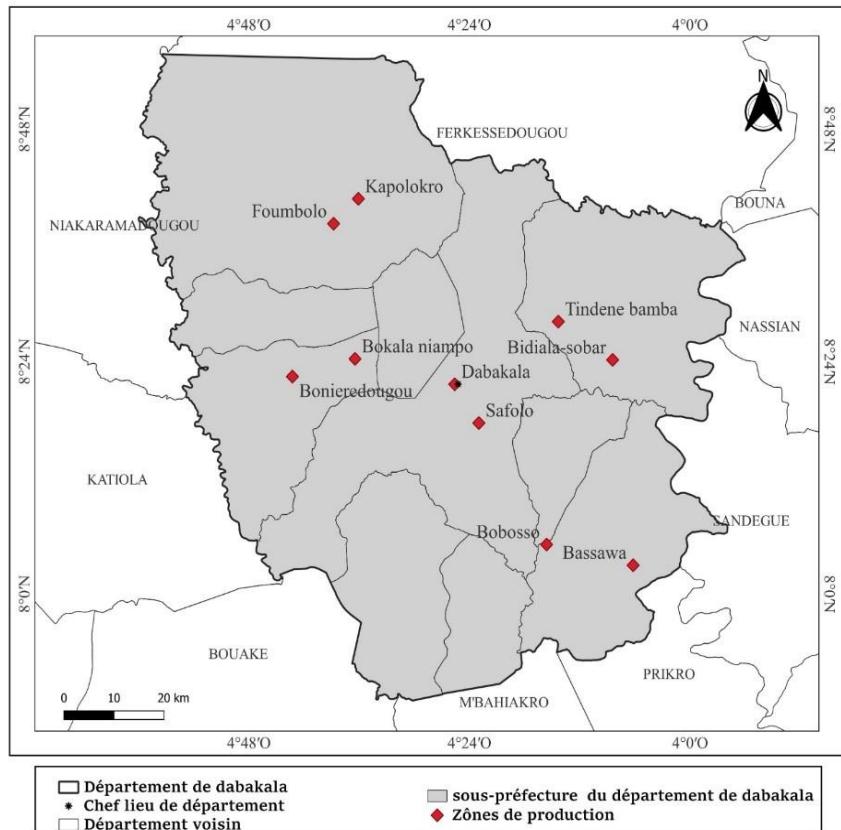


Figure 2 : Répartition des zones de productions de l'igname dans le département de Dabakala

Source : CNTIG, 2014

Auteur : TAPE Achille, 2025

La Figure 2, montre que le département de Dabakala compte de nombreuses zones de productions qui constituent en même temps des marchés de vente d'ignames. Ceux-ci se répartissent sur toute l'étendue du territoire et constituent le premier point de départ des ignames vers le consommateur.

2.2. Typologie variée d'acteurs de la commercialisation de l'igname

Plusieurs acteurs interviennent dans la commercialisation de l'igname. (Tableau III).

Tableau III : Typologies des acteurs de la commercialisation de l'igname dans le département de Dabakala

Types d'acteurs	Zones d'interventions
Les producteurs	Les villages enquêtés
Les grossistes	Villages enquêtés et zones urbaines
Les demi-grossistes	Villages enquêtés et zones urbaines
Les pisteurs	Villages enquêtés
Les détaillants	Zones urbaines

Source : Enquêtes de terrains, 2025

Le tableau III montre que dans le département de Dabakala, la commercialisation de l'igname se fait par une typologie d'acteurs divers. Il s'agit en premier lieu des producteurs qui représentent le pilier de la filière igname du fait de leur production. Ensuite, il y'a les grossistes et les demi-grossistes, ils constituent les plus importants clients des producteurs compte tenu de la quantité des produits achetés. Aussi, il y'a les pisteurs, ici, ces acteurs sont parfois les commis des grossistes qui sont chargés de repérer les producteurs, de faire les achats pour ensuite les acheminer vers la ville. La photo 1 montre un pisteur chargé transportant des ignames dans un tricycle.



Photo 1 : Transport d'igname par un pisteur à Dabakala

Crédit photo : TAPE ACHILLE, 2025

Au regard de la photo 1, les ignames sont transportées à l'aide d'un tricycle des champs vers les points de groupages pour être ensuite acheminées vers les grands foyers de consommation en Côte d'Ivoire. Enfin, en dernière position se trouve les détaillants, ces acteurs sont les plus nombreux et sont présents dans tous les marchés locaux



Planche photo 1 : Vente d'igname par des détaillants sur le marché de Dabakala en 2025

Crédit photo : TAPE Achille, 2025

La planche photo 1 montre des tas d'ignames déposés à même le sol pour la vente. Les prix varient de 1000 à 5000 FCFA selon les espèces et aussi la taille des tubercules. Cependant, en période d'abondance, les prix chutent parfois de moitié.

2.3. Les pôles marchands de l'igname dans le département de Dabakala

Ce sont des marchés sur lesquels les produits vivriers locaux retrouvés sont de provenances diverses et vendus surtout par un premier niveau d'intermédiaire (les collecteurs locaux) pour l'approvisionnement des marchés des villes. La figure 3 montre la répartition des pôles marchands.

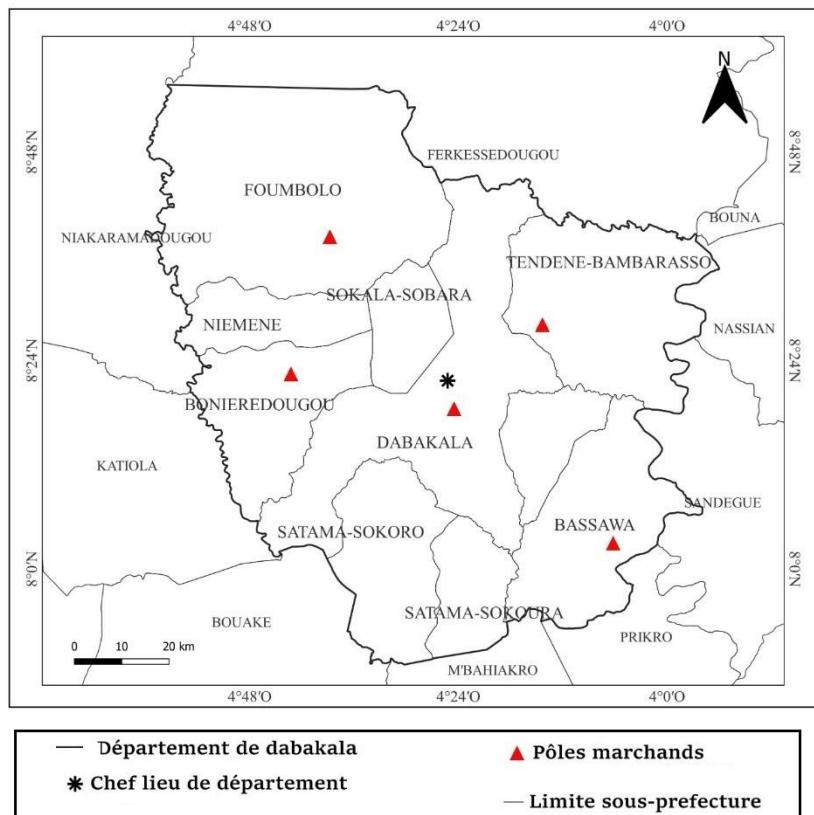


Figure 3 : Répartition des pôles marchands dans le département de Dabakala

Source : CNTIG, 2014

Auteur : TAPE Achille, 2025

La figure 3 présente les marchés régionaux. A observer cette figure, il ressort que les pôles marchands régionaux sont les marchés des sous-préfectures. C'est le lieu de groupage et de départ des marchandises agricoles. Ils polarisent plusieurs marchés satellites ou de proximité à qui ils assurent les approvisionnements.

4. Les pôles de réception de l'igname diversifiés et le dynamisme des ventes

Le département de Dabakala fait partie des grands bassins de production de l'igname en Côte d'Ivoire, sa production est estimée à 68 160 tonnes par an et s'étend sur une superficie de 3429 hectares (ANADER, 2021). Compte tenu de sa forte production, Dabakala ravitaille d'igname les marchés de l'intérieur du pays et exporte à l'extérieur du pays comme le montre la figure 4.

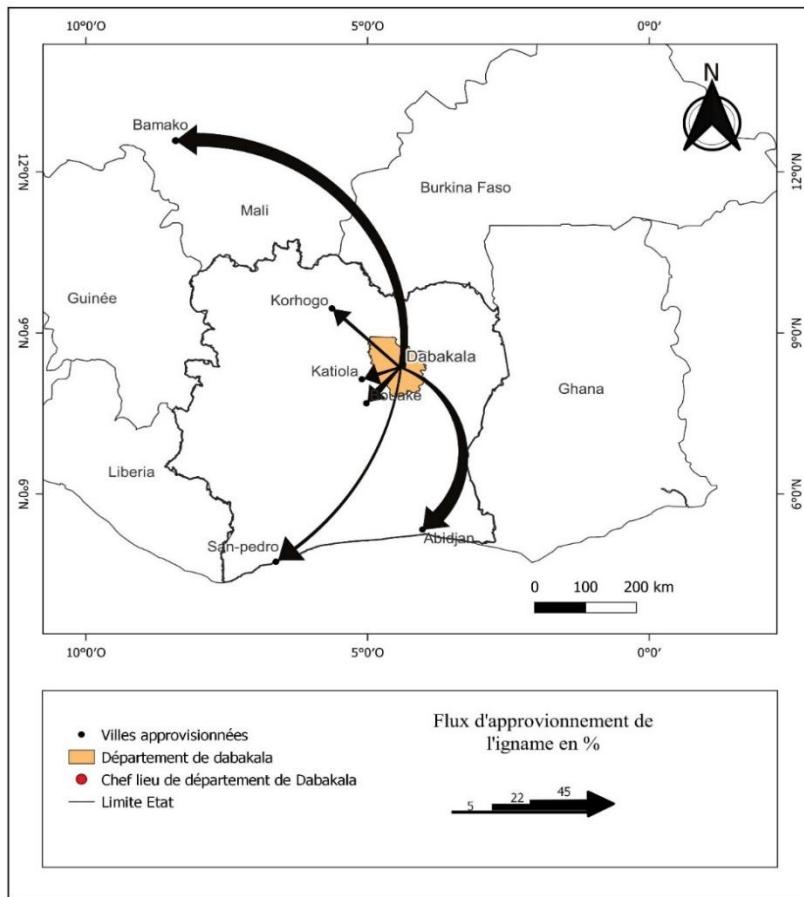


Figure 4 : Villes réceptrices des ignames produites dans le département de Dabakala en 2025

Source : CNTIG, 2014

Auteur : TAPE Achille, 2025

Le département de Dabakala exporte une grande quantité de sa production d'ignames vers les villes de Korhogo, de Bouaké et d'Abidjan à cause de la densité de population de ces villes. En dehors de ces villes, il existe un flux des produits orienté vers les pays frontaliers de la Côte d'Ivoire (le Mali). La quantité d'igname exportée vers ces pays était estimée à 2500 tonnes de tubercules d'ignames en 2021 selon la direction régionale de l'OCPV de Dabakala. Ces pays frontaliers à la Côte d'Ivoire privilégièrent dans leurs demandes de tubercules d'ignames les espèces comme *Dioscorea alata* et *Dioscorea cayennensis retundata* (Bètè-bètè et Florido). Selon les enquêtes, ce sont 80 % des ignames Florido et 20 % des ignames Bètè-bètè qui sont exportés vers le Mali et le Burkina. La principale raison de l'exportation de ces types d'ignames évoquée par les commerçants est le fait que ces deux espèces sont de moins en moins consommées par les populations Ivoiriennes.

2.5. La commercialisation de l'igname, un moyen de réduction de la pauvreté dans le département de Dabakala

2.5.1. Une rentabilité financière considérable pour les producteurs

Le compte d'exploitation de la production d'un hectare de chaque variété d'igname de Kponan, d'Assawa jaune, de Krenglè et de Florido se présente dans le tableau IV.

Tableau IV : Exemple de compte d'exploitation à l'hectare de quelques variétés d'igname à Dabakala

	Kponan	Bète-bète	Krenglin	Florido
Charge totale (FCFA)	160.000	160.000	160.000	160.000
Productions (T)	3	3	4	4
Prix de vente kg (FCFA)	200	150	200	100
Totale vente (FCFA)	600.000	450.000	800.000	400.000
Revenu net (FCFA)	440.000	290.000	640.000	240.000

Source : Les enquêtes de terrains, 2025

2.5.2. Les revenus des demi-grossistes et grossistes, des bénéfices non négligeables après-vente

Les demi-grossistes sont à cheval entre les grossistes et les détaillants. Ceux-ci ont des revenus non négligeables. Le tableau V présente les revenus des grossistes et demi-grossistes après-vente des produits.

Tableau V : Revenu après-vente des commerçants demi-grossistes et grossistes d'igname

Variétés d'igname	Dépenses				Bénéfice réalisé après-vente		
	Prix d'achat (FCFA)	Quantité (tonnes)	Transport (15F/kg)	Total (FCFA)	Prix de vente (FCFA)	Chiffre d'affaire (FCFA)	Bénéfice (FCFA)
Ignane (Kponan)	200	10	150.000	2.150.000	300	3.000.000	850.000
	100	10	150.000	1150.000	150	1500.000	350.000

Source : Nos enquêtes de terrains, 2025

Il ressort de l'analyse du tableau V que les commerçants ont un bénéfice considérable après-vente. La vente d'un hectare de Kponan donne un bénéfice de 850.000F et celle de l'igname Florido 350.000F de bénéfice selon la variété. Ces bénéfices varient en fonction des périodes de disponibilités de l'igname.

2.5.3. L'affectation des gains engrangés après les ventes par les acteurs de la filière

Les revenus issus de la vente de l'igname permettent aux acteurs de disposer de ressources financières pour leurs dépenses quotidiennes. De toutes les dépenses effectuées les plus significatives sont : L'alimentation, l'éducation, la santé et les investissements. (Figure 5)

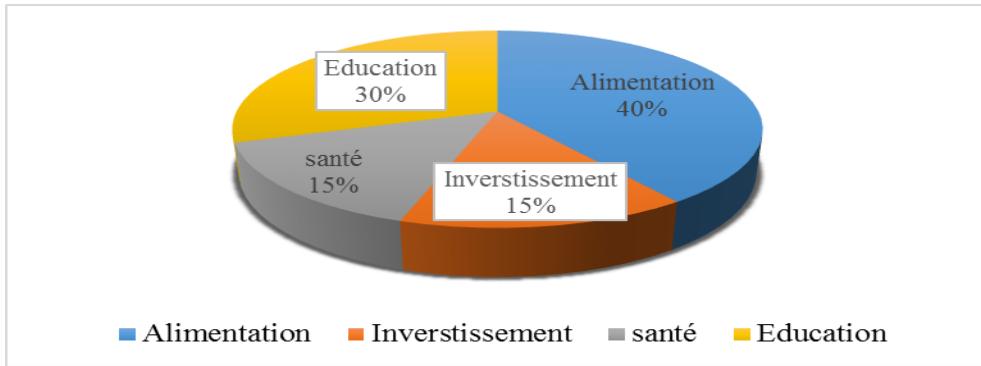


Figure 5 : Répartition des dépenses issues des revenus des productions de l'igname dans le département de Dabakala en 2025

Source : Nos enquêtes de terrains, 2025

La figure 5 donne un aperçu des différentes dépenses auxquelles s'adonnent les producteurs durant toute une année. L'analyse faite, la majeure partie des revenus sont destinées à l'alimentation (40%), ensuite vient l'éducation 30 %. L'investissement et la santé représentent une petite partie du budget total c'est-à-dire 15%. L'interprétation qui ressort de cette analyse est que compte tenu des travaux laborieux, les paysans pour avoir la force nécessaire afin d'exécuter les travaux, investissent plus dans leurs alimentations ce qui pourrait expliquer les (40 %). Ensuite, compte tenu du nombre d'année limitée de cette activité, vu son aspect pénible, les paysans cherchent à assurer leur avenir en réalisant dans des secteurs autres que la production de l'igname. Les revenus issus de la vente des ignames varient au cours de l'année, et suivent la politique de l'offre et de la demande. Toutefois, ces revenus permettent l'amélioration de leur bien-être et celui de leurs familles. La photo 2 montre une maison construite par un acteur producteur.



Photo 2 : Maison construite par un producteur d'igname à Dabakala

Crédit photo : TAPE Achille, 2025

L’acquisition de biens est un moyen idéal pour mesurer le niveau de satisfaction que donne la commercialisation de l’igname. Ces biens sont constitués d’habitats, de création d’autres activités génératrices de revenus.

III. DISCUSSION

La question sur la commercialisation de l’igname a été abordée par plusieurs auteurs aussi bien en Côte d’Ivoire que dans les autres pays d’Afrique. L’analyse et l’interprétation des résultats de cette étude montrent que le département de Dabakala est une région à forte production de l’igname. Dans la commercialisation de l’igname il y a plusieurs acteurs qui interviennent à savoir les producteurs, les grossistes, les demi-grossistes, les pisteurs et les détaillants. La vente de l’igname bénéficie de plusieurs pôles de réceptions en Côte d’Ivoire et aussi dans les pays voisins. Les résultats de l’étude menée par M. TESSOUGUE et al., (2018, p.20), mentionnent que la Côte d’Ivoire et le Sénégal fournissent pour plus de 2/3 des exportations de l’igname. La production d’ignames au Sud du Mali n’arrive pas à couvrir les besoins du marché du District de Bamako ce qui cause sa dépendance des exportations des agriculteurs Ivoiriens (M. TESSOUGUE et al., 2018, p.14). Ils poursuivent en notifiant que Dabakala et Bouaké sont les localités IvoirIennes vers lesquelles les acheteurs maliens viennent s’approvisionner (M. TESSOUGUE et al., 2018, p.15). Dans la même veine, D. SEKOU et al., (2006, p.1) disent que la région de Dabakala-Kong constitue la zone pourvoyeuse par excellence de la ville de Bouaké en igname. Quant aux circuits de commercialisations, D. SEKOU, et al., (2006, p.5) note la présence de trois circuits de commercialisation dont deux majeurs, les circuits lobi et dioula et le troisième constitués de femmes. Quant à P. H. N. NDEY NGANDZO, (2022, p. 19) il révèle qu’en République du Congo les commerçants des cultures d’igname s’organisent autour de quatre circuits distincts. Le circuit direct, le circuit court, le circuit semi-long et le circuit long. Dans ces circuits, la commercialisation connaît l’intervention des producteurs, des grossistes, des demi-grossistes, des détaillants et des consommateurs, jouant des fonctions spécifiques. En période d’offre abondante, un nouvel acteur

est introduit qui est le pisteur par le producteur qui lui confie la recherche d'acheteurs de ses ignames. (D. SEKOU et al., 2006, p.4).

Cette étude a montré que la vente de l'igname est une source de rentabilité financière pour les acteurs de la commercialisation. Au terme de cette étude, les résultats ont montré que les bénéfices des ventes d'ignames oscillent entre 350.000 FCFA et 850.000 FCFA pour les grossistes et les demi-grossistes. En ce qui concerne les producteurs, leurs revenus nets varient entre 240.000 FCFA et 640.000 FCFA. Les revenus générés par les ventes permettent à ces derniers de subvenir à leurs besoins. Ces résultats trouvés abondent dans le même sens que ceux de A. G. Mahyao, et al., (20019, p.1).

CONCLUSION

En somme, le département de Dabakala est une région de la Côte d'Ivoire à forte production agricole notamment de l'igname. Cette production se caractérise par son volet commercial. Plusieurs acteurs interviennent dans la vente de l'igname. Il s'agit des producteurs, les grossistes, les demi-grossistes, les pisteurs et les détaillants. Sur le territoire de l'étude, plusieurs pôles marchands sont implantés. Au-delà des frontières du département de Dabakala, la commercialisation de l'igname s'étend vers d'autres villes du pays à savoir la capitale économique Abidjan, les villes de Yamoussoukro, Katiola, et Korhogo et aussi vers les pays voisins que sont le Mali et le Burkina Faso. Plusieurs types de variétés d'ignames sont cultivées tel que le Kponan, le Krenglè, le Bètè-Bètè et le Florido. 80 % du Florido et 20 % du Bètè-Bètè produits dans le département de Dabakala sont dirigés vers les pays voisins le Mali et le Burkina Faso. Le commerce de l'igname en fonction des espèces permet d'avoir des revenus importants. Le compte d'exploitation sur les principales variétés cultivées à l'hectare en revenu net pour le producteur est de 640 000 FCFA pour le Krenglè, le Kponan 440.000 FCFA au bas de l'échelle des revenus c'est le Florido qui boucle la marche 240.000 FCFA. Quant aux revenus nets des grossistes et les demi-grossistes après la vente de 10 tonnes pour les ignames de variétés Kponan et Florido sont respectivement de 850.000 FCFA et de 350.000FCFA. L'ensemble de ces revenus leur permet de se soustraire de la pauvreté et subvenir à leurs besoins tels que la scolarisation des enfants, la santé, la nourriture et la réalisation de biens immobiliers.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

FAO, 2003, Statistiques agricoles de la FAO, 2003, consulté le 22 Mai 2025 « <http://www.fao.org> ».

Fonds Monétaire International 2009, Côte d'Ivoire: Stratégie de Réduction de la Pauvreté Rapport d'Étape au titre de l'année 2009 Juillet 2009 Rapport du FMI No. 09/156. 199 p.

KOFFI Guy Roger Yoboué 2025, « Mutation agricole et vulnérabilité des sources de résilience dans la sous-préfecture ABIGUI », In Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement N0 001, vol 6, juin 2025, Université d'Abomey-Calavi pp. 198-213.

MAHYAO Adolphe Germain, KOFFI Camille, DOUMBIA Sékou, ZOHOURI Goli Pierre, KOUAKOU Amani Michel, ZOUNGRANA Placide, 2019, « Rentabilités de la production et la commercialisation de l'igname en Côte d'Ivoire : Cas des grossistes d'Abidjan en Côte d'Ivoire ». Consulté le 22 Mai 2025 <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.16372.99207>. 6 p.

MAHYAO Adolphe Germain, 2007, *Étude de l'efficacité du système d'approvisionnement et de distribution des ignames précoces Kponan à travers le circuit Bouna – Bondoukou – Abidjan en Côte d'Ivoire*, Thèse de Doctorat Université de Cocody – Abidjan UFR SEG 219 p.

Ministère du Plan et du Développement 2021 : « Plan National de Développement 2021-2025 », orientations stratégiques tome 2. 197 p.

NDEY NGANDZO Hippolyte Pépin, 2022 : « Le manioc et l'igname du plateau de nsah-ngo en République du Congo : une distribution commerciale de la campagne vers la ville ». In Revue de Géographie de l'Université d'Ouagadougou, N°11, Vol. 2, oct. 2022. 23 p.

SEKOU Doumbia, Moustapha Touré, Adolphe Germain Mahyao, 2006 : « Commercialisation de l'igname en Côte d'Ivoire » : état actuel et perspectives d'évolution Cahiers Agricultures vol. 15, n° 3, mai-juin 2006. 5 p.

TESSOUGUE Martin, TRAORE Djénébou, CAMARA Mahamadou Oumar, 2018, « Approvisionnement du marché urbain de Bamako au mali en tubercules d'igname par les commerçants grossistes » in Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes, Numéro 4 Juin 2018, ISSN 2521-2125. 20 p.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

1- Foncier et systèmes agraires, 2-Agroécologie et expertise agricole, 3-Changements climatiques et Développement Dural, 4-Dynamique des espaces frontaliers et développement socio-économique

Axe 1 : Foncier et systèmes agraires

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux

Axe 2 : Agroécologie et expertise agricole

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures
- ✓ Business et Agroécologie

Axe 3 : Changements climatiques et Développement Dural

- ✓ Agriculture et adaptations paysannes face aux CC
- ✓ Eau et agriculture
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ Femmes, activités rurales et CC ;

Axe 4 : Dynamique des espaces frontaliers et développement socio-économique

- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural
- ✓ Echanges transfrontaliers et Cohésion Sociale
- ✓ Développement local et CC ;
- ✓

2. Instructions aux auteurs

2.1. Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

2.2. Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 15 juillet au 30 septembre 2025.

Retour d'évaluation : 15 octobre 2025.

Date de publication : 15 décembre 2025.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse: jurnalgrad35@gmail.com ou jgradinfos@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

2.2.1. Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

2.2.2. Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

2.2.3. Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et

« Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

2.2.4. Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

2.2.5. Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

2.2.5.1Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

2.2.5.2 Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.3.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

2.2.6 Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses. Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre: (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

2.2.7. Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

2.2.8. Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

2.2.9. Références

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issu du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

2.2.10. Références bibliographiques

Citation

ATTA, K. J. M., & N'GUESSAN, K. F. (2025). IMPACT DE LA PRESSION ANTHROPIQUE SUR LA FORêt CLASSÉE DE BESSO (ADZOPÉ, COTE D'IVOIRE). Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD), 5 (2), 1-18. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14670540>

SAHABI HAROU, A., & KIARI FOUGOU, H. (2025). N OVERVIEW OF FARMER'S WATER USERS ASSOCIATION INVOLVEMENT AND EFFICIENCY IN DJIRATAWA HYDRO- AGRICULTURAL PLANNING, NIGER. Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD), SPE(1), 95-104. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14718721>

Drs. ATCHIBA, S. J., Dr OLOUKOI, J., Dr.MAZO, I., Prof. TOKO IMOROU, I., & (2025). CARTOGRAPHIE PREDICTIVE DE L'OCCUPATION DES TERRES DANS LA COMMUNE DE KANDI. Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD), SPE (1), 123-138. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14718878>

ABDOULAYE AMIDOU Moucktarou, KPETERE Jean, SABI YO BONI Azizou, ABOUBAKAR Sahabou, 2023, Commercialisation du bois-énergie et amélioration des conditions de vie à Karimama au nord Bénin. *Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement* N° 002, vol 4, décembre 2023, pp. 05-20. <https://doi.org/10.5281/zenodo.11561806>

Galtier F, David-Benz H, Subervie J, Egg J. 2014. Agricultural market information systems in developing countries: New models, new impacts. Cahiers Agricultures 23 (4-5) : 232-244. <https://doi.org/10.1684/agr.2014.0715>.

Article dans revue sans DOI

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, 12, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : L'Espace Politique, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, 308 p.

2.3. Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA) et payés dès l'envoi du manuscrit.

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs (50.000 F CFA) par envoi, **RIA, MONEY GRAM, WU ou par mobile money (Préciser les noms et prénoms) à Monsieur GIBIGAYE Moussa, ou Mobile Money à SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>**

2.4. Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77